

À l'attention de
Madame LINARD Bénédicte
Ministre de la Culture
ET Monsieur CABARAUX Freddy
Administrateur général de la Culture

Le 7 décembre 2021

Objet : Lettre commune des dix consortiums d'opérateurs culturels du PECA.

Madame la Ministre,
Monsieur l'Administrateur général,

Par cette lettre commune aux dix consortiums, nous formulons conjointement le besoin d'échanger avec vous et vos services afin de lever un malaise grandissant en lien direct avec les mesures de mise en œuvre du PECA sur le terrain.

1. Une nouvelle philosophie passionnante à mettre en mouvement.

Pour commencer, il est bon de préciser que nous sommes convaincus du bien-fondé de la structure globale imaginée pour l'implémentation du PECA sur le territoire de la FWB. Nous nous réjouissons de travailler avec les référents scolaires et culturels ainsi qu'avec la cellule PECA. Nous souhaitons également souligner la disponibilité et le travail colossal réalisé par nos interlocuteurs de l'administration à travers la Cheffe de chantier, Catherine Stilmant, les équipes du Service Général de l'Action Territoriale et de la Cellule Culture Enseignement. Il est selon nous indispensable d'avoir des interlocuteurs au rôle bien identifié tant au niveau du monde culturel que du monde scolaire et qu'une coordination entre les deux soit enfin mise en place.

2. Des plans d'action constamment chamboulés.

Il y a exactement un an, nous avons tout d'abord constitué les consortiums dans des délais intenable pour ensuite rentrer nos plans d'action au 1^{er} mars de cette année. Depuis, nous constatons que leur mise en œuvre est systématiquement retardée par de nouvelles directives que nous transmettent les différents services de l'administration comme, par exemple, de nouveaux budgets à gérer dans l'urgence.

Précisons d'emblée que nous nous réjouissons de ces budgets complémentaires pour soutenir les projets culturels au sein des écoles et que nous sommes conscients de la complexité du travail et des procédures entre les différents services de la FW-B concernés. L'allocation de ces budgets encore en 2021 devrait garantir leur reconduction en 2022 et ceux-ci seront en effet bien utiles pour assurer le déploiement du PECA.

Cependant, nous attirons votre attention sur les difficultés rencontrées dans la gestion de ces projets supplémentaires et sur leurs répercussions sur les dynamiques de coopération entre opérateurs, artistes et établissements scolaires.

Précisément, il s'agit pour nous d'une inadéquation entre l'apparition impromptue d'une série de projets « clés-sur-porte » ainsi que la charge de travail administrative considérable qu'ils occasionnent. Nous regrettons toujours les délais très serrés et remarquons que ces projets sont en-dehors de notre couverture d'action prioritaire : la médiation entre le niveau culturel et le niveau scolaire afin de réaliser une réelle Education Culturelle et Artistique.

- Dans notre courrier du 28 juin dernier adressé à Mme Sophie Levêque concernant les **appels à « projets pilotes »**, nous avons déjà pu exprimer les complications que soulevaient l'arrivée de tels projets dans notre dynamique actuelle. Son contenu reste d'actualité mais à présent que nous entrons dans leur opérationnalisation, les procédures de sélection et de suivi dans un timing beaucoup trop serré nous empêchent d'avancer concrètement.
- Le délai dont nous disposons pour le **« Plan Lecture » et les « contrats-lecture »** n'est pas adéquat pour informer, nous concerter avec les référents culturels, les opérateurs de littérature des territoires et identifier avec eux les écoles à toucher prioritairement.
- Nous regrettons que le 'service diffusion – secteur jeune public' ait été informé si tard du complément budgétaire **« Spectacles à l'école »** dédié aux zones blanches. S'il avait été adressé directement aux consortiums, nous aurions pu envisager ensemble une diffusion appropriée de l'offre selon les territoires. Cette urgence « à organiser pour dépenser » met la pression sur les équipes des partenaires des consortiums déjà surchargés par les saisons d'activités culturelles qui avaient dû être annulées à cause de la crise sanitaire en 2020. Par ailleurs, cette démarche oblige les équipes éducatives des 'écoles blanches' à accepter dans l'urgence l'accueil d'un spectacle alors qu'elles n'y sont ni accoutumées ni préparées.
Enfin, la gratuité proposée -même à titre exceptionnel- pour l'accueil de ces spectacles va à l'encontre de ce qui est pratiqué habituellement par les opérateurs (un même spectacle peut ainsi se retrouver diffusé à la même période sur le même territoire, payant pour les uns, gratuits pour les autres) et provoque de la sorte une mise en concurrence entre projets et entre opérateurs.
- Récemment, nous nous étonnons d'apprendre par voie de presse qu'une énième mesure PECA a été élaborée sous l'appellation de **« gratuité des musées pour les écoles »** alors que les musées sont des opérateurs culturels membres des consortiums.

3. Le besoin urgent d'une coordination stratégique en amont et d'une information transparente et simultanée des avancées PECA à l'ensemble des acteurs du PECA.

La mise sous pression par l'urgence récurrente des acteurs de terrain du PECA, dictée par des échéances administratives et budgétaires entament la motivation à adhérer à nos missions et entachent petit à petit notre crédibilité auprès de nos partenaires.

Il y a un an, pour lancer la mise en œuvre du PECA, la Fédération Wallonie-Bruxelles se tournait vers les opérateurs culturels reconnus pour leurs expertises en médiation culturelle et

artistique avec les écoles et pour leur capacité à mettre en place et dynamiser des réseaux de partenaires. Malgré un contexte sanitaire et sociétal difficile, nous avons réussi à transcrire notre dynamique de PECA souhaité en « plans d'actions ». Aujourd'hui, la lourdeur administrative (réunions aux OJ chargés autour d'outils et de projets développés en régie propre par les services du PECA), ne nous facilite pas le travail entamé.

Cette dynamique descendante se heurte aux dynamiques collaboratives et participatives activées dans les consortiums. Le temps déployé à la gestion des « projets d'urgence » se fait au détriment des rencontres de concertation avec les acteurs locaux du PECA (partenaires culturels, artistes, référents culturels, directions d'école, enseignants) et d'une réelle coopération dans le respect des partenaires de l'enseignement et de la culture.

Ces valeurs essentielles à nos pratiques sont le garant d'une collaboration à long terme, soutenable et appréciable : elles permettent de tisser un maillage fort dans nos territoires.

4. Notre soutien visant à garantir une stratégie PECA optimale.

Forts de ces constats, il nous tient à cœur de soulever des pistes d'aménagement pour faciliter la mise en œuvre du PECA pour la rendre plus sereine, plus efficiente et davantage en phase avec les réalités de terrain. Aussi, il nous apparaît opportun à ce stade d'opérer des ajustements nécessaires qui fluidifieraient l'opérationnalité des différentes phases du PECA :

- Une délégation (tournante) des consortiums aux réunions du comité de pilotage PECA idéalement et a minima participer à une réunion préparatoire de celui-ci, nous permettrait de faire remonter directement les défis auxquels être attentifs qu'ouvre le chantier PECA.
- Obtenir des informations régulières sur l'évolution du décret PECA, en regard des missions déléguées aux consortiums, clarifierait une vision détaillée du calendrier général du PECA (intentions, outils, projets, procédures, etc.) touchant à nos missions.
- Clarifier - avec les cabinets et les administrations concernées - les missions, rôles et responsabilités des différents intervenants dans l'architecture PECA (référents culturels, référents scolaires, cellule PECA, Cheffe de chantier PECA, SGAT, inspection, etc.), ce qui nous permettrait de se doter d'un cadre de collaboration juste et efficace.
- Nous associer aux réflexions autour de la nouvelle cellule PECA, et plus spécifiquement autour de ses appels à projets en régie propre, permettrait un gain de temps en évitant de faire des réajustements a posteriori.
- Un plan de communication précis du PECA vers les écoles et les réseaux scolaires faciliterait nos contacts sur le terrain et harmoniserait les niveaux d'information des différents intervenants du PECA.
- Augmenter la part des subsides des consortiums PECA éligibles en frais de fonctionnement et charges salariales répondrait au besoin croissant de ressources humaines pour assurer la multiplication des tâches inhérentes au PECA.

- Une simplification comptable en fonctionnant en année civile et non en année scolaire correspondrait davantage à la réalité des budgets des consortiums.

Vous l'aurez compris, notre courrier poursuit l'objectif commun de réussir le chantier PECA. Nous souhaitons qu'il devienne un réel instrument animant l'ensemble des acteurs de la culture et de l'enseignement au service de l'épanouissement de l'élève. Nous avons jusqu'ici fait preuve de beaucoup de bonne volonté et de ténacité pour nous engager dans ce nouveau cadre de travail qui impacte nos projets de médiation artistique et culturelle, nos liens avec les écoles, leurs pouvoirs organisateurs et nos liens avec nos partenaires culturels et associatifs. Malgré les défis qui s'offrent à nous, nous continuons de soutenir les objectifs généraux de collaboration renforcée entre les secteurs de la culture et de l'enseignement au profit du plus grand nombre d'enfants.

Nous regrettons cependant que les processus généraux de sa mise en œuvre ne soient pas plus respectueux des expertises et des dynamiques collaboratives et territoriales développées jusqu'ici par les opérateurs et les enseignants dans chaque bassin scolaire. C'est pourquoi, nous défendons l'idée que les cabinets et l'administration nous permettent de nous recentrer sur nos missions de départ en nous accordant une confiance et une autonomie d'action plus large de sorte d'être en mesure de proposer des procédures plus adéquates pour les atteindre.

En vous remerciant de l'attention et des suites que vous donnerez à ce courrier, chacun des dix consortiums restent à votre disposition pour plus de détails concernant ces demandes.

Centre culturel du Brabant Wallon

Référent pour le consortium PECA Brabant wallon

PointCulture

Référent pour le consortium PECA Namur

Le Centre Culturel de Verviers

Référent pour le consortium PECA de l'Arrondissement de Verviers

La Concertation ASBL – Action Culturelle Bruxelloise

Référent pour le consortium PECA Bruxelles

Mars - Mons arts de la scène

Référent pour le consortium PECA Mons et Soignies

Eden – Centre culturel de Charleroi

Référent pour le consortium PECA Charleroi et Thuin

La Coopération culturelle régionale de Liège

Référent pour le consortium PECA de l'arrondissement de Liège

Les Jeunesses musicales du Luxembourg belge

Référent pour le consortium PECA Luxembourg

Centre culturel de Huy

Référent pour le consortium PECA de l'arrondissement de Huy-Waremme

Culture.Wapi asbl

Référent pour le consortium PECA de l'arrondissement de Tournai, Ath et Mouscron